



Cotonou, le 24 FEV. 2026

N° 048 /MAEP/DC/SGM/DPAF/DE/C-ProSeR/SA

APPEL A CANDIDATURES

Le Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR) est une initiative du Gouvernement Béninois financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le Bénin. Il a été initié afin de trouver des solutions durables aux effets néfastes de la transhumance à travers la création de conditions favorables à l'activité d'élevage des ruminants. Le ProSeR a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des productions animales et à la gestion rationnelle des exploitations. De façon spécifique, le projet permettra de :

- Rationaliser la gestion de l'espace pastoral ;
- Améliorer la productivité et la production bovine et ovine ;
- Appuyer la mise en marché des produits d'élevage.

Le projet s'articule autour de six composantes à savoir : (i) Etudes, (ii) Rationalisation de la gestion de l'espace pastorale, (iii) Amélioration de la productivité et de la production bovine, (iv) Appui à la mise en marché des produits d'élevage, (v) Mesures environnementale, sociale et intégration du genre et (vi) Coordination et gestion du projet. Les résultats attendus du projet sont, entre autres la sécurisation de 57 300 ha de terre au profit des éleveurs de ruminants, la création d'un campement pastoral pilote sur 1 000 ha, le renforcement de 126 campements d'éleveurs existants, l'introduction de 380 géniteurs de race Azawak et Goudali de souches pures dans les élevages et l'accès des éleveurs de ruminants à des aliments de qualité à coût réduit. Le projet est conduit sur deux phases pour un coût global de 34,205 milliards F CFA HT. Les principaux bénéficiaires du projet sont les ménages d'agro-éleveurs, les inséminateurs, les vétérinaires privés agréés, les femmes transformatrices, les jeunes promoteurs de fourrage à but commercial, les organisations professionnelles, etc.

Dans le cadre du renforcement de l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet de Sédentarisation des Troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR) et de la mise en œuvre efficace des activités du projet, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche lance un avis de recrutement pour pourvoir le poste ci-dessous décrit :

A- DESCRIPTION DU POSTE

1. POSTE DE COMPTABLE

1.1. Dépendance hiérarchique et principales attributions

Sous la responsabilité du Responsable Administratif et Financier de l'UGP, le/la Comptable exécutera les activités financières et comptables, suivra et sécurisera le patrimoine du projet. Il/elle sera basé (e) à Cotonou avec des déplacements dans la zone du Projet. Il/elle signera un contrat de travail de deux ans renouvelables avec le/la Coordonnateur (trice) du Projet.

Il/elle sera chargé (e) de :

- participer à la mise en place et au bon fonctionnement du système comptable et du manuel de procédures administrative, comptable et financière ;
- élaborer le plan de décaissements mensuel, trimestriel et annuel par monnaie ;

- 
- assurer l'alimentation permanente des données et la mise à jour du système comptable informatisé ;
 - préparer et saisir l'ensemble des pièces comptables ;
 - préparer les demandes de décaissement ;
 - participer à la reconstitution périodique des Comptes spéciaux et demandes y afférentes, incluant la justification des dépenses ;
 - tenir régulièrement les comptes du Projet, la gestion des stocks et le suivi des fournisseurs ;
 - mettre à jour les livres de caisse et de banque ;
 - élaborer, sous la supervision du RAF, les états de rapprochement bancaire de tous les comptes du Projet ;
 - préparer les chèques, ordres de virement et leur soumission à la signature ;
 - assurer le suivi permanent de la trésorerie du Projet, alimentation de la caisse, mobilisation et des dépenses de contrepartie ;
 - participer à la rédaction des rapports ;
 - assurer la gestion de la comptabilité matières ;
 - participer à l'élaboration des états financiers annuels ;
 - participer à la préparation et à l'organisation de l'audit externe annuel.

1.2. Qualifications et aptitudes requises

Peuvent faire actes de candidature, les personnes des deux (2) sexes remplissant les conditions ci-après :

- avoir un Diplôme Universitaire BAC + 3 option (Comptabilité Gestion, Finances, Comptabilité ou tout autre diplôme équivalent) ;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion financière des projets de développement exécutés suivant les règles du SYSCOHADA ;
- avoir une expérience dans la gestion des stocks ;
- avoir une très bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, etc.) et de la gestion comptable informatisée ;
- être rigoureux, organisé, méthodique, intègre, engagé et disponible à travailler en équipe ;
- avoir des qualités d'écoute et de dialogue ;
- jouir de ses droits civiques ;
- être d'une bonne moralité ;
- être méthodique, discret, capable de gérer les stress, réactif et pro actif ;
- être capable de travailler de manière autonome ;
- être capable de travailler sous pression et d'atteindre les objectifs dans un environnement contraignant, multidisciplinaire et multiculturel ;
- jouir d'une bonne condition physique avec des aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain.

C- DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une lettre de motivation signée et adressée au Coordonnateur (trice) précisant l'adresse complète du candidat (02 pages maximum) ;
- un curriculum vitae signé et daté faisant état de la qualification du candidat, de ses expériences professionnelles par ordre chronologique inversé, des compétences linguistiques, de tout autre



- titre/certificat professionnel approprié, des noms et adresses de trois (03) personnes de référence qui ont connaissance des qualifications et expériences professionnelles du candidat ;
- les copies légalisées des diplômes et attestations ;
 - les copies légalisées des attestations de travail et des références professionnelles ;
 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois à fournir pour les candidats présélectionnés ;
 - un certificat de visite et contre-visite médical délivré par un médecin agréé de l'Etat à fournir pour les candidats présélectionnés.

NB : L'absence de l'une quelconque des pièces requises ainsi que l'insuffisance du nombre d'années d'expériences sont éliminatoires.

D- PROCEDURES DE SELECTION DES CANDIDATS

La procédure de sélection des candidats comprendra les étapes suivantes :

- évaluation des dossiers (présélection sur dossier) ;
- établissement d'une liste restreinte constituée des meilleurs candidats pour le poste ;
- tests oral des candidats pré sélectionnés sur la liste restreinte ;
- sélection et classement des trois (03) meilleurs candidats ;
- obtention de l'avis de non objection de la BOAD ;
- proclamation des résultats ;
- formalités de prise de service du candidat définitivement retenu.

E- DEPOT DE DOSSIERS

Les personnes des deux (02) sexes désireuses de faire acte de candidature devront faire parvenir leur dossier de candidature contre récépissé au Secrétariat Administratif du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR) sis au quartier Akpakpa Dodomè, dans l'enceinte de la Direction de l'Elevage en face de l'Hôtel du Lac, 05 BP : 504 Cotonou, Tél : (+229) 0151897777, au plus tard le 11 MARS 2026 à 17h heures sous plis fermés portant la mention " **Candidature au poste de** ".

NB : Seuls les candidats présélectionnés sur dossier seront invités à prendre part à la phase suivante.




Gaston C. DOSSOUHOUI
Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche